



BARÈME D'HONORAIRES

LAFORÊT SAINTES CENTRE-CHANIERS

SARL IMMO'PATRIMOINE au capital de 8 000 € 111 Avenue Gambetta 17100 SAINTES

RCS 451 299 804 SAINTES (17) APE 6831Z

Tel : 05 46 90 36 56 - E-mail : saintes-centre@laforet.com

Ventes – Barème à compter du 01 Décembre 2025

Honoraires de transaction (bâti)

Prix de vente	Honoraires TTC
De 0 à 400.000 €	6 % avec un mini de 5 000 €
De 400 001€ à 999 999 €	Jusqu'à 5 %
De 1 000 000 à 19 999.999 €	Jusqu'à 4 %
Plus de 20 000 000 €	Jusqu'à 7 %

Les honoraires sont à la charge de l'**Acquéreur**, sauf stipulation contraire prévue au mandat.

Honoraires de transaction (terrain constructible)

Prix de vente	Honoraires TTC
De 0 à 20.000 €	Jusqu'à 3 000 €
De 20 001 € à 30 000 €	Jusqu'à 3 500 €
De 30 001 € à 40 000 €	Jusqu'à 3 800 €
De 40 001 € à 60 000 €	Jusqu'à 4 000 €
De 60 001 € à 80 000 €	Jusqu'à 4 500 €
De 80 001 € à 100 000 €	Jusqu'à 5 000 €
De 100 001 € à 120 000 €	Jusqu'à 6 000 €
De 120 001 € à 140 000 €	Jusqu'à 7 000 €
De 140 001 € à 160 000 €	Jusqu'à 8 000 €
De 160 001 € à 180 000 €	Jusqu'à 9 000 €
De 180 001 € à 200 000 €	Jusqu'à 10 000 €
De 200 001 € à 250 000 €	Jusqu'à 12 000 €
De 250 001 € à 300 000 €	Jusqu'à 14 000 €

Les honoraires sont à la charge du **Vendeur**, sauf stipulation contraire prévue au mandat.

Honoraires de transaction (terrain non constructible)

Prix de vente	Honoraires TTC
De 1 à 30.000 €	Jusqu'à 3 000 €
De 20 001 € à 60 000 €	Jusqu'à 4 000 €
De 60 001 € à 100 000 €	Jusqu'à 5 000 €
De 100 001 € à 140 000 €	Jusqu'à 6 000 €
De 140 001 € à 180 000 €	Jusqu'à 8 000 €
De 180 001 € à 220 000 €	Jusqu'à 10 000 €

Les honoraires sont à la charge du **Vendeur**, sauf stipulation contraire prévue au mandat.

Cas particulier :

Vente interactive : Les honoraires au titre d'un mandat commercialisé en vente interactive seront obligatoirement à la charge du vendeur

Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

Honoraires au titre d'un mandat de vente détenu par une autre agence immobilière et pour lequel nous avons reçu une délégation de mandat:

- Les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant signé le mandat initial. Le consommateur peut obtenir des informations sur ces honoraires sur simple demande à l'accueil.

Autres prestations

Avis de valeur : 150 € TTC à la charge du (vendeur / non facturé dans le cadre d'un mandat de vente confié à l'agence).

État des risques et pollution (ERP) : 30 € à la charge du vendeur



Locations – Barème à compter du 01 Décembre 2025

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 :

	Charge bailleur	Charge locataire
Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail	8 % du loyer annuel HC	8 € TTC / m ² de surface habitable
État des lieux d'entrée	3 € TTC / m ² de surface habitable	3 € TTC / m ² de surface habitable

Honoraires pour les autres types de baux :

	Charge bailleur	Charge locataire
Bail professionnel	5 % HT du loyer annuel HC	10 % HT du loyer annuel HC
Bail commercial	5 % HT du loyer annuel HC	10 % HT du loyer annuel HC
Bail stationnement (parking, garage...)	500 € TTC	500 € TTC



Agence Laforêt SAINTES
CENTRE-CHANIERS

FAVORIZ

 **TARIF**
TTC
7.08 %
soit 5.90 %
HT

Prestations initiales :

Etablissement et envoi des avis d'échéances et quittances de loyer	✓
Quittancement et gestion des encaissements de loyer, charges et dépôt de garantie	✓
Etablissement et envoi des comptes rendus de gestion	✓
Révision du montant des loyers en fonction de l'évolution des indices de référence	✓
Contrôle des attestations d'assurance et contrats d'entretien du locataire	✓
Régularisation des charges annuelles	✓
Etat des lieux et décompte de sortie	✓
Rédaction d'actes (avenant, renouvellement des baux)	✓
Vérification de l'état du bien géré à chaque remise en location	✓
Commande et suivi des diagnostics techniques obligatoires (hors frais de diagnostics)	✓
Gestion et suivi des congés locataires/mandant (hors frais de commissaire de justice)	✓
Gestion des impayés/dégradations/non-respect des obligations (hors frais de procédure)	✓
Suivi dossier contentieux (hors frais de procédure)	✓

Prestations annexes :

Extranet (visibilité du compte bailleur et mise à dispo de documents)	✓
Gestion technique travaux bailleur inférieurs à 150 € : faire exécuter et suivre les travaux	✓
Gestion et suivi des sinistres : Déclaration, devis, suivi travaux, indemnisation	✓
Règlement des charges de copropriété (sous réserve de fonds disponibles)	✓
Règlement des factures et taxes diverses (sous réserve de fonds disponibles)	✓
Visite conseil (pré état des lieux de sortie)	✓
Représentation commission départementale de conciliation (préparation dossier + audience)	✓
Etablissement du document d'aide à la déclaration des revenus fonciers (monopropriété et SCI sur devis)	✓

Nos produits d'assurances :

**Assurance contre les risques locatifs
(loyers impayés et détériorations immobilières)
y compris frais d'intermédiation**

2.3% TTC soit 2.11 € HT

* % TTC facturé sur la totalité des encaissements, le cout du pack est à la charge du mandant. Tous les tarifs indiqués sont TTC